

**COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE**  
2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
Séance du 4 novembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le quatre novembre à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

**Présents** : Mme Esther BEUVE, M. Eric CAUVIN, Mme Catherine COQUELIN, Mmes Isabelle DEGUETTE, Laurence DUFOUR, M. Alain EUDES, Mme Sylvie GAUTIER, MM. Joël GAUTIER, Emmanuel JAMARD, Mmes Nathalie LECLER, Mme Nathalie LECUIR, MM. Franck LEGIGAN, Sébastien LEMONNIER, Alain LENESLEY, MM. Cyril PANIEL, Laurent PIEN, Mmes Pierrette POUSSET, Martine SAVARY, Aurélie VERGIN, Laëtitia VIVIER

**Excusés** : Mme Sylvie ASSELIN qui a donné pouvoir à Mme Esther BEUVE, M. Pierrick DELACOTTE qui a donné pouvoir à M. Laurent PIEN, Mme Martine LEPAGE qui a donné pouvoir à M. Alain LENESLEY, M. Gilles MALICOT qui a donné à Mme Martine SAVARY, M. Vivek SINGH qui a donné pouvoir à Mme Nathalie LECUIR

**Absents** : Mme Annick ALIX FAUDEMÉR, MM. Manoël DUDOUIT, Yann LECUYER, Serge LEMONNIER

**Secrétaire de séance** : Mme Nathalie LECLER

**Date de convocation** : 20 octobre 2021

**Date d'affichage** : 10 novembre 2021

**Nombre de conseillers en exercice** : 29

Présents : 20

Pouvoirs : 5

Votants : 25

**Délib. n°2021-079 : Téléthon 2021 - don de matériels désaffectés de la commune en vue de leur revente**

Dans le cadre d'une optimisation des ressources de la commune et d'une rationalisation des lieux de stockage, les services ont procédé au recensement des matériels et mobiliers aujourd'hui inutilisés.

Etant donné que ces matériels ne sont plus utilisés par les services et ne présentent plus d'utilité pour l'exercice des compétences de la commune, il est proposé de les vendre à l'occasion du Téléthon qui se tiendra cette année le samedi 4 décembre.

En pratique, il est proposé que la commune fasse un don à l'OCVA qui sera chargée de vendre les matériels et d'en reverser le produit au Téléthon. Il est précisé que la vente se poursuivra au-delà du samedi 4 décembre afin d'écouler l'ensemble du stock. Les meubles seront stockés dans l'ex-salle paroissiale.

Après délibération, le Conseil municipal :

**DECIDE**

- Autoriser le don par la commune de divers équipements désaffectés à l'OCVA qui s'engage à les revendre au bénéfice du Téléthon.
- Autoriser le Maire à prendre toutes mesures utiles à l'exécution de cette action.

Pour : 25

Contre :

Abstentions :

Envoyé en préfecture le 12/11/2021

Reçu en préfecture le 12/11/2021

Affiché le

**SLO**

ID : 050-200063592-20211104-DELIB2021\_079-DE

Pour copie certifiée conforme.

**Le Maire,**  
**Laurent PIEN**

